

Eu Ensemble

ACTUALITÉ | CADRE DE VIE | ÉDUCATION | SPORTS | CULTURE | PATRIMOINES



Actualité

FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

QUALITÉ DE VIE

C'est le moment de piéger les frelons asiatiques

Ouverture d'une porte dans le mur du château

PATRIMOINE

Ouverture de la saison au musée Louis-Philippe

Mise au tombeau : vers un projet de restauration.

SPORT

Un nouveau dojo pour le Judo Club Eudois

Sportifs méritants : une cérémonie pour les récompenser

UN POINT SUR LES FINANCES DE NOTRE VILLE

Edito

Nous n'allons pas réexpliquer en quoi la gestion de la ville d'Eu est rendue complexe par sa position de centralité et l'entretien de son patrimoine, vous l'avez tous compris. Ce qu'il est nécessaire de retenir pour l'année 2023, c'est que nous avons dû faire face à l'augmentation du coût de l'énergie, à l'inflation importante sur certains produits et notamment des matières premières. Certains postes de dépenses ont été multipliés par 2 ou 3 à certaines périodes. A ces dépenses incompressibles, se sont ajoutées des dépenses d'entretien d'urgence sur nos voiries, sur les bâtiments qui ont souffert d'un manque d'entretien régulier.

Les recettes quant à elles ont évolué beaucoup plus modérément ce qui produit un nouvel effet de ciseau d'une ampleur tout à fait inédite.

Il nous semble également important de rappeler que notre marge de manœuvre est de surcroît limitée à cause des missions régaliennes insidieusement transférées aux collectivités sans compensations suffisantes : le logement, l'action sociale, l'environnement, l'aménagement du territoire, le sport, la culture, la mobilité.

Il est nécessaire de réfléchir ensemble à des pistes d'économies qui sont l'affaire de tous, élus comme agents de la collectivité.

En ce qui concerne le fonctionnement (rémunération du personnel, fournitures et consommation courante, petit entretien, participation aux charges d'organismes extérieurs) nous avons dégagé des axes en changeant certaines habitudes de travail, en prévoyant de baisser le chauffage dans les bâtiments communaux, en programmant l'extinction de l'éclairage public la nuit, en optimisant les déplacements, et en créant un service achat. **Nous avons réussi à dégager un résultat supérieur à l'année 2022 et c'est un signe fort de bonne gestion, mais nous devons continuer à maîtriser les dépenses.**

C'est la 1ère année que la section d'investissement (achat de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure...) est excédentaire depuis plus de 23 ans ; ce qui prouve, encore une fois, notre maîtrise attentive des budgets, contrairement aux discours alarmistes véhiculés par certains opposants. En 2023, nous avons épongé le déficit d'investissement de 2022 et remboursé une partie de la dette.



Réduire oui, faire autrement oui, mais toujours avec les projets immuables d'assurer au mieux les services dus à la population eudoise et d'inscrire la ville dans l'avenir. Il n'est pas question pour notre équipe de se satisfaire des dépenses obligatoires sans répondre aux défis socio-économiques, écologiques.

Nous travaillons donc encore et toujours à mettre en œuvre notre programme : aménager notre ville en bâtissant celle de demain ; dérouler le fil vert de la transition écologique, impliquer la population, favoriser l'éducation, développer les pratiques culturelles et sportives, prendre soin de toutes et tous.

Michel Barbier,
Maire de la ville d'Eu

Sommaire

3	Éducation - Jeunesse
4-6	Cadre de vie
7-8	Sport-Santé
9-12	Culture - Animations
13-14	Patrimoine

15-17	Citoyenneté
18	Actualité - état-civil
19	Tribune d'expression libre
20	Les archives

Bulletin d'informations municipales

Diffusé gratuitement.

Reproduction et vente interdites.

Éditeur : Mairie d'Eu.

Directeur de la publication : Michel BARBIER, Maire.

Crédits photos : Mairie d'Eu (Communication, Patrimoines, Techniques, Sport, Théâtre, Musée Louis-Philippe), Pixaba, Unsplash.

Impression : Imprimerie Leclerc.

Tirage : 4.500 exemplaires.

du rap à l'école

UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE



Ecoliers et lycéens devraient se souvenir longtemps de l'expérience vécue début février dans leur établissement. Pendant une semaine, à l'initiative de Gilles Cauchy, professeur de français et président du Théâtre des Charmes, cinq groupes d'élèves, de la seconde à la terminale, mais aussi la classe de CM1-CM2 d'Anaïs Ledue, enseignante à l'école Brocéliande, et 11 jeunes de l'IME encadrés par Justine Barry, ont travaillé avec le rappeur Alba.

A 22 ans, le jeune chanteur entend bien s'installer DURABLEMENT sur la scène du rap français et s'entoure pour cela de professionnels. Manageuse, compositeur, ingénieur du son, photographe, graphiste... l'accompagnaient lors de sa venue à Eu et ont participé aux trois ateliers et à la séance d'enregistrement organisés avec les élèves.

Après avoir choisi le tempo sur lequel ils allaient rapper leur texte, les élèves ont travaillé à l'écriture de leur chanson. « Nous nous sommes intéressés aux émotions » précise Anaïs Ledue. Une fois écrite, restait à l'apprendre et à l'enregistrer. « Il y a toujours des élèves un peu plus timides que d'autres » reconnaissent les enseignantes de Brocéliande et de l'IME. « Seuls ceux qui ont envie de participer à l'enregistrement, le font. »

En revanche, l'ensemble des élèves a participé au concert donné par Alba le vendredi après-midi sur la scène du Théâtre des Charmes. Un concert « privé » qui a réuni lycéens et écoliers et donné toutes ses lettres de noblesse « au vivre ensemble et à l'inclusion ».



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024/2025

Dès maintenant !

C'est la 1^{ère} rentrée scolaire de votre enfant....
Pensez à l'inscrire à l'école maternelle



Inscriptions sur rendez-vous au 02.35.86.40.00

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Justificatif de garde en cas de séparation des parents
- Justificatif d'assistant(e) maternel(le)

 Ville d'Eu

 ville-eu.fr villedeu villedeu75

Environnement

FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Comme tout organisme vivant, l'arbre naît, pousse, se développe et grandit en se nourrissant, puis meurt. Il en va ainsi des multiples arbres qui embellissent la ville d'Eu.

Majestueux, avec leur port retombant et leur feuillage léger et aérien, les saules pleureurs situés à proximité de la place de la Bresle sont malheureusement malades et arrivent à maturité. Si le service des espaces verts n'a pas encore programmé leur abattage, il surveille de très près leur état de santé.

Dans le parc du château, la chalarose a décimé les frênes. Les derniers d'entre eux ont été abattus cet hiver. Des plantations ont eu lieu au cours des mois de février et de mars avec les élèves de l'école Brocéliande puis avec les élus et trois jeunes conseillers municipaux. Les jeunes apprentis jardiniers avaient déjà participé au reboisement du parc avec les agents du service « espaces verts ». Les arbres abattus ont, cette fois-ci encore, été remplacés par des chênes, hêtres, merisiers, châtaigniers et noisetiers, plus susceptibles de s'adapter au changement climatique. En trois ans, ce sont près de 500 arbres, issus de la régénération naturelle, qui ont été replantés dans le parc du château.



UNE AIRE DE SERVICE AU CAMPING



Élément indispensable pour faciliter la vidange des eaux usées des camping-caristes, une plateforme en béton, avec une grille centrale pour évacuer les eaux usées, a été réalisée au camping municipal. « Nous avons une forte demande des camping-caristes qui sont nombreux à choisir le camping pour une ou plusieurs nuits » précise Pascal Gueguen, en charge du camping. Cette aire de service est non seulement équipée d'une bouche d'évacuation reliée au tout à l'égout mais aussi d'un point d'eau et d'un point électrique.

RÉFECTION DE VOIRIE RUE DUNANT

L'épisode de neige et de gel du mois de janvier dernier a eu pour conséquence d'accélérer les déformations sur la chaussée de la rue Dunant. Le fort trafic sur cet axe, notamment la circulation quotidienne des bus scolaires, a accentué la formation de trous et d'ornières sur cette route déjà bien abimée.

Profitant des vacances scolaires et de la diminution des flux de circulation, les services techniques ont réalisé des travaux de réparation début mars. La rénovation de la chaussée, réalisée par tronçons, a nécessité l'utilisation de 150 tonnes d'enrobé à chaud.



LE PIÉGEAGE DES REINES, C'EST LE MOMENT !

Bientôt le printemps ! La municipalité vous invite à limiter la propagation du frelon asiatique grâce au piégeage des reines fondatrices...

Chaque reine donne naissance à environ 20 000 ouvrières, qui vont se nourrir d'insectes et d'abeilles. Procéder à un piégeage efficace participe ainsi à préserver la biodiversité.

La pose de pièges est primordiale au printemps, de début avril à début mai, afin d'éliminer les reines qui sont actives. Lorsque les températures passent la moyenne des 15 degrés et que le ciel se dégage, la reine commence à circuler pour se nourrir. Elle est alors vulnérable. **C'est le moment parfait pour poser des pièges dans les jardins qui ont à cette période de l'année des arbres ou arbustes en fleur, et ainsi assainir son secteur d'habitation. Le piège que la mairie d'Eu met à votre disposition* est d'une utilisation simple et rapide.** Il suffit de le fixer au goulot d'une bouteille dans laquelle vous aurez préalablement versé de l'attractif et de le suspendre en hauteur.

Quelques précisions d'utilisation :

De préférence, il est recommandé de placer les pièges à proximité :

- des composteurs ménagers ;
- des arbres et arbustes à fleurs ;
- à proximité des lieux propices à l'hivernage des fondatrices (bâtiments anciens, tas de bois...) ;
- d'un rucher ou de l'emplacement de stockage du matériel apicole pour les apiculteurs.

Pour attirer le frelon, utilisez une préparation du commerce ou réalisez votre propre mixture : un mélange alcoolisé (l'utilisation d'alcool attire le frelon et repousse les abeilles) composé d'1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc et 1/3 de sirop de cassis ou fruit rouge.

Pour une meilleure efficacité, il est conseillé de changer le mélange tous les 8 – 10 jours, de ne pas laver le piège quand vous le videz,



et d'y laisser quelques frelons morts (les phéromones dégagées lors du piégeage attirent leurs congénères).

Afin d'éviter la noyade des insectes non ciblés et utiles, il est fortement conseillé de mettre au fond du piège une grille, des galets, des gravillons... et de percer des trous de sortie au diamètre de 5 à 5,5 mm sur la partie supérieure de la bouteille, de manière à laisser s'échapper les insectes de taille inférieure et non ciblés.

Poser un piège trop tôt risque de détruire d'autres insectes inutilement. De plus, l'attractif perd en efficacité, car le breuvage qui sert d'appât se détériore avec le temps. A contrario, poser le piège trop tard ne permet plus de piéger les reines, car après le printemps elles ne sortent plus du nid.

** 150 unités disponibles. La mise à disposition gratuite d'un piège à frelons est réservée aux Eudois, résidents permanents et disposant d'un jardin, sur présentation d'une pièce d'identité. Le piège est à retirer à l'accueil de la mairie.*

PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS...

Annoncée depuis plusieurs mois, l'ouverture d'une porte dans le mur d'enceinte du parc du château est en cours. Cette réalisation est destinée à sécuriser autant que possible la liaison entre le centre-ville et le quartier Sainte-Croix pour les usagers les plus vulnérables.

L'accès direct au parc du Château, à l'extrémité sud-ouest de la propriété communale, permettra aux piétons et cyclistes qui empruntent quotidiennement la route du Tréport de shunter sa section enclavée sur environ 200 m, très accidentogènes (avec notamment un accident mortel impliquant un cycliste en 2015), en circulant dans les allées cavalières du parc.

Des travaux annoncés depuis de longs mois, donc, mais qui n'ont pas manqué de créer quelques remous, sur les réseaux sociaux notamment. Il est en effet question de patrimoine, et plus précisément du Domaine Royal, autant dire de l'ADN de notre commune. Mais la sécurité de nos concitoyens doit primer. Qui plus est, les travaux engagés ont révélé de profonds désordres structurels sur le mur d'enceinte, en particulier sa partie haute (décollements des parements, briques friables, mortier pulvérulent...). De fait, il n'est pas exclu que l'ouverture de la porte préfigure des changements à venir : restauration à l'identique, ou autres... Et avouons qu'un dérasement partiel du mur de briques et son remplacement par une grille donnant vue sur le parc, loin de porter atteinte à l'intégrité de notre patrimoine historique, ne feraient qu'en renforcer l'attractivité.



PÊCHE À L'AIMANT : ATTENTION DANGER !

Il existe la pêche à pied, la pêche à la mouche ... et depuis quelques temps, la pêche à l'aimant.

Activité de loisir en vogue, Il s'agit d'attraper les objets métalliques contenus dans les cours d'eau ou les plans d'eau, à l'aide d'une corde lestée d'un aimant surpuissant pouvant tracter plusieurs centaines de kilos. En ce point la pêche à l'aimant se rapproche de la détection de métaux enfouis dans le sol. Mais l'activité peut s'avérer extrêmement dangereuse.

Si les personnes qui pratiquent cette activité remontent à la surface des vélos, chariots de supermarchés, barres de fer, pièces de monnaie ou outils...elles peuvent aussi remonter des obus, munitions, grenades ou armes... Des explosifs qui peuvent s'avérer dangereux. Au printemps 2019, un « pêcheur » a été grièvement brûlé alors qu'il manipulait une bombe au phosphore ramenée chez lui.

Les règles de la pêche à l'aimant sont identiques à celles encadrant la détection d'objets enfouis :

- sur les terrains privés, (forêts, terrains, puits, étangs ...), l'autorisation du propriétaire est requise, et si l'objet de la pêche a pour but la recherche d'un objet intéressant l'histoire, la préhistoire, l'art ou l'archéologie, l'autorisation du Préfet est obligatoire ;
- pour les cours d'eaux, lacs, rivières, fleuves et canaux, l'autorisation de l'Etat, propriétaire des biens sous-marins, est requise.



Bien qu'étant souvent présentée comme une dépollution bénévole des cours d'eaux, cette pratique est dangereuse et considérée comme illégale sans autorisation de l'autorité administrative.

ESSAIM D'ABEILLES : QUE FAIRE ?



En avril ou en mai, les essaims d'abeilles se divisent pour se multiplier et augmenter leurs chances de survie : c'est le phénomène d'essaimage. Il n'est pas rare, par une belle après-midi ensoleillée, de découvrir une colonie d'abeilles ayant quitté leur ruche pour former un nouvel essaim. Vous êtes alors nombreux à ne pas savoir quoi faire.

Avant d'appeler qui que ce soit, assurez vous d'abord qu'il s'agit bien d'abeilles. En effet, il est facile de confondre une abeille avec d'autres espèces, comme le frelon asiatique ou encore la guêpe. Pour rappel, le corps de l'abeille est lisse, jaune et noir.

La solution idéale, si vous trouvez un essaim d'abeilles, est de contacter un apiculteur (<http://www.essaim-abeilles.org/cueilleurs-essaims-seine-maritime/>) Les abeilles sont une espèce protégée par la loi. Il est interdit de détruire leurs nids.

Si vous avez trouvé l'essaim sur la voie publique, appelez la mairie qui se chargera de le récupérer.

LE TAD FAIT PEAU NEUVE

Le Transport à la Demande (TAD), initié en juillet 2022 par la Communauté de Communes des Villes Sœurs, fait peau neuve. Finies les trois lignes. A compter du 23 mars 2024, la CCVS proposera une solution personnalisée, sans contrainte et toujours gratuite.

52 points d'arrêt répartis sur les 28 communes membres de la CCVS ont été identifiés pour permettre aux habitants, mais aussi aux touristes, de se déplacer sur l'ensemble du territoire et accéder aux commerces, professionnels de santé, établissements sportifs et culturels.

Les modalités de réservation ne changent pas.

Un service de la Communauté de communes des Villes Sœurs

TAD
Le TRANSPORT à la DEMANDE
pour se déplacer dans nos 28 communes !

GRATUIT!

RDV PROFESSIONNEL
RDV MÉDICAL
COURSES
BIBLIOTHÈQUES
SPORT O2S, O2 FALAISES...
SORTIES LOISIRS, TOURISME

illes sœurs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Mobilité

Du lundi au vendredi, vous pouvez faire votre réservation entre 9h et 12h et entre 13h30 et 17h30 ; pour un trajet le lundi matin, vous pouvez le réserver le samedi, entre 9h et 12h30. Pour cela, appelez le 02 32 18 40 70 ou connectez vous sur le site www.villes-soeurs.fr. Vous pouvez également télécharger sur votre smartphone l'application « My Mobi », puis cherchez « Villes Sœurs Mobilité ». Pour assurer le TAD, trois bus de neuf places accessibles aux personnes à mobilité réduite circulent sur le territoire.



Judo club eudois

60 ANS DE TATAMIS ACTIFS

Il faut attendre le début des années 60 pour que le judo fasse son apparition dans les Trois Villes Sœurs. Des débuts que l'on doit à un Eudois : Claude Vattier. Formé pour partie au Japon, il est titulaire du 3^{ème} dan de judo et du 4^{ème} dan d'Aïkido. Baptisé Judo Club de la Manche, le club s'installe d'abord dans le

sous-sol du casino du Tréport, au 1^{er} étage du bar de l'Hôtel du Commerce à Eu ou encore dans une salle à Mers les Bains « où le professeur était chargé d'entretenir le poêle à charbon pendant l'entraînement » et où les grandes marées pouvaient rendre les tatamis inutilisables pendant plusieurs mois.



Après avoir pris le nom de Judo Club d'Eu-Mers-Le Tréport, le club prend un nouvel essor en 1973 avec Gabriel Sola qui constitue autour de lui une équipe en formant plusieurs professeurs : Gérard Chivot, Daniel Bracque, Daniel Pouymayon.

C'est en 1989 que le club s'installe dans l'Hôtel-Dieu et prend le nom de Judo Club d'Eu en 2000. Après des débuts confidentiels dans les années 60, le Judo Club de la ville d'Eu compte aujourd'hui 139 licenciés. Il a formé 126 ceintures noires et plusieurs professeurs dont quatre d'entre eux assurent toujours les entraînements.

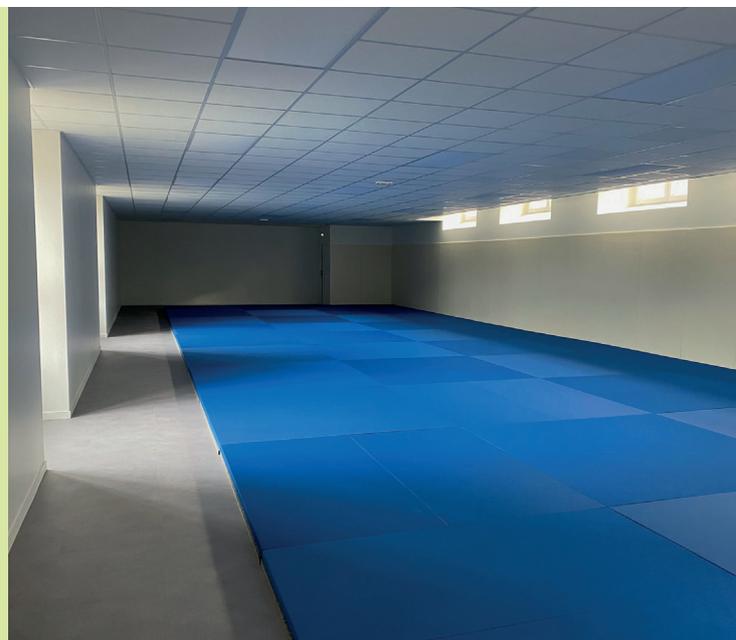
Le Judo Club de la ville d'Eu, c'est aussi de multiples participations aux championnats de France, et un large effectif d'arbitres de commissaires sportifs ayant exercé leur savoir-faire au niveau départemental, régional et national.

UN NOUVEAU DOJO DANS L'HÔTEL-DIEU

La Fédération Française de Judo s'est fixée pour objectif de créer 1000 dojos d'ici 2026. L'un d'entre eux vient d'être inauguré à Eu.

Depuis le 15 mars 2024, le Judo Club de la ville d'Eu dispose d'une nouvelle surface d'entraînement et de combat. Profitant de l'opération « 1000 dojos » initiée par la FFJ à l'occasion des Jeux Olympiques, la ville d'Eu s'est inscrite dans le projet et a pu bénéficier de 80% de subventions pour réaliser un nouveau dojo dans l'ancienne salle des malades de l'Hôtel-Dieu, située au 1^{er} étage. 200 m² supplémentaires de tatamis sont venus renforcer l'offre déjà existante. Responsable du service des sports au sein de la mairie, Yann Beaufour évoque les travaux nécessaires à la réalisation de ce nouveau dojo. « Une dalle béton a été coulée, les murs ont été isolés et un faux plafond équipé de dalles chauffantes a été posé. La participation financière de la ville s'élève à 21 000 euros ».

Présidente du Judo Club, Nathalie Léger se réjouit de ce nouvel équipement qui devrait leur permettre d'augmenter le nombre de cours et de varier l'offre des activités proposées.



Sportifs méritants

RENDRE LE SPORT ACCESSIBLE À TOUS

Comme l'a souligné Claudine Briffard, c'est un événement bien installé dans la vie sportive eudoise qui s'est déroulé le vendredi 26 janvier à la salle Michel Audiard en présence du cycliste de haut niveau, Arthur Tropardy.

Devant un public nombreux, **Sébastien Godeman**, qui a pris la parole pour **Michel Barbier**, a rappelé que toute l'équipe de la Ville Ensemble « était attachée à ce que la pratique du sport soit accessible à toutes et à tous, quels que soient l'âge, les éventuels soucis de santé et aux personnes en situation de handicap. Il a souligné : « l'engagement à soutenir les clubs de façon équitable, malgré des moyens de plus en plus restreints ».

Première adjointe et Présidente de l'Office Municipal des Sports, **Claudine Briffard** a mis en avant les bienfaits du sport et souligné qu'il touchait des domaines fondamentaux comme « l'éducation, l'insertion, le respect, l'enjeu sanitaire, le vivre ensemble, la valorisation de ses propres performances, de son club, de sa ville ».

Elle a également profité de la cérémonie pour remercier les sportifs mais aussi les bénévoles, les dirigeants et les encadrants. « Même dans les sports individuels, personne ne gagne jamais tout à fait seul. Les parents, les entraîneurs, les équipes dirigeantes, les équipements mis à votre disposition façonent les étapes de votre parcours ».



Les honorés

Prix spécial : Moto Club MTE

Coup de cœur : Jean Savoye du Tennis Club

Dirigeants méritants échelon bronze :

Maryline Amourette et Françoise Larobe du COB Athlétisme.
Bernard Vion de l'Union Culturiste Eudoise. Cédric Corroy du Handball Club.

Ulrich Prin, Jérôme Caillet, David Lacorne et Nicolas Saintyves de l'Eu Football Club.

Dirigeants méritants échelon argent :

Pierre Hamman de la Société de Tir.

Laurent Llopez du Rugby Club.

Ludovic Legris du Handball Club.

Dirigeants méritants échelon or :

Juanito Duneufgermain du Handball Club.

Prix de la performance : Louise Pottier

Sportifs méritants

Antoine Abraham, Gaëtan Godefroy et Marion Godefroy du VCEB.

André-Lou Lavoine du COB Athlétisme.

Antoine Chalvet, Louison Manier et Quentin Belguel du TTMTE.

Albane Leroy et Charles Deneufve de la Société de Tir.

François Denis du Vertical Eudois.

L'équipe U11 filles du Handball Club.

L'équipe U16 du Rugby Club.



Musique, exposition, animations

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS



CHASSE AUX OEUFS

La municipalité organise une grande chasse aux oeufs dans le jardin du château **le samedi 30 mars 2024, à partir de 11h**. Elle est réservée aux jeunes Eudois de 1 à 10 ans. A l'issue de la manifestation, possibilité de se restaurer, en musique, autour d'une omelette.



DES EXPOSITIONS À LA CHAPELLE DU COLLÈGE

Jusqu'au 23 mars 2024, exposition commune pour le peintre Benoît Bricheux et le sculpteur Yann Leharanger et **du 29 mars au 5 mai 2024**, «regards croisés» par l'artiste verrier Romain Glorieux et le peintre Maurice Vincent. Peintures aux effets uniques et aux formes abstraites ; sculptures en verre et céramique Ouverture de la chapelle du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h; les dimanches et jours fériés, de 14h à 18h.



15^{ÈME} ÉDITION D'AVENTUREZ-VOUS

La 15^e édition de l'évènement **Aventurez-vous**, organisé par le Département 76 en collaboration avec l'ONF, aura lieu **le dimanche 26 mai 2024, de 10h à 18h**, sur le site archéologique de Briga. Animations gratuites autour de la nature, notamment dans le village découverte : atelier de sensibilisation à l'écosystème, fabrication d'hôtels à insectes, ateliers de vannerie, initiation à la sylvothérapie, visite du site de Briga, découverte de la forêt, jeux en bois, spectacle dans les arbres, atelier escalade dans les arbres, débardage avec des chevaux...



LES RENDEZ-VOUS AU JARDIN

Le samedi 1er juin, de 9h à 18h dans le jardin à la française, vide-jardin, bourse aux plantes, ateliers divers, musique... Entre 12h et 13h30, guinguette avec l'orchestre d'harmonie. Toutes les animations sont gratuites. Réservez votre emplacement en appelant en mairie (tél. 02 35 86 44 00). Buvette et restauration sur place.

SALON DU LIVRE

25/26 MAI 2024

FOCUS SUR LE ROMAN GRAPHIQUE



CHANGEMENT DE CAP POUR LE SALON DU LIVRE

Le Salon du Livre va fêter sa 25^{ème} édition. Créé en 1996, il est devenu un rendez-vous incontournable dans la région, et sait pouvoir compter sur des visiteurs maintenant fidélisés.

Tout en conservant ce qui fait le succès du salon tel qu'il existe, la commission culturelle, en partenariat avec les deux libraires eudois, souhaite lui impulser une nouvelle dynamique en lui donnant une véritable dimension « littéraire », proposant une réflexion sur la littérature et le livre, les genres littéraires, les formes d'écriture et impliquant davantage les jeunes générations.

Le salon du livre aura lieu du 25 au 27 mai 2024.

Le vendredi sera réservé aux scolaires avec des interventions d'auteurs dans les écoles maternelles et primaires, au collège Louis-Philippe et au lycée Anguier.

Le samedi, de 10h à 18h, rencontres, dédicaces et conférences dans les anciennes selleries et dans les chapiteaux installés dans la cour d'honneur du château.

Le dimanche, rencontres avec des auteurs et bourse aux livres dans les anciennes selleries du château.

PROGRAMME ÉCLECTIQUE POUR LA FIN DE SAISON

Suite et fin de la saison culturelle 2023-2024 du Théâtre du Château. Du théâtre, du cinéma, de la musique et de l'opéra...

FACE A | COMPAGNIE M42



Pourquoi nos histoires d'amour finissent-elles mal (en général) ? Nos comportements amoureux ne seraient-ils pas avant tout le reflet intime d'une société mal en point ? Dans cette conférence loufoque, ponctuée par des chansons d'amour à fredonner tous ensemble, les deux comédiennes se transforment en vraies-fausses scientifiques et mènent l'enquête...

En co-réalisation avec le Théâtre des Charmes

Judi 4 avril 2024 à 19h00
Théâtre des Charmes, Eu
Tout public
Tarif de 6 € à 13 €
Durée : 1h15

CECI EST MON CORPS | LA VIE GRANDE



Agathe Charnet interroge l'histoire du corps d'une femme, née dans les années 90. Un spectacle baigné de pop culture et d'autofiction qui parcourt les désirs, les violences, les joies et les aspérités d'un corps qui se découvre lesbien. Le propos est d'une sincérité percutante, le rythme est bondissant, le tout est décliné avec fougue et avec humour !.

En co-réalisation avec le Théâtre des Charmes

Judi 4 avril 2024 à 21h15
Théâtre du château, Eu
Tout public
Tarif de 6 € à 13 €
Durée : 1h30

LE DINDON, DE FEYDEAU



C'est osé, une jeune femme jure de prendre un amant seulement, et seulement si, son mari la trompe.... Comme dans tout vaudeville qui se respecte, c'est bien sûr l'adultère qui est au centre de cette pièce de Feydeau dont le génie comique consiste à agencer des quiproquos avec une précision d'horloger implacable !

Compagnie Philippe Person / Compagnie Saudade / Scène & Cies

Judi 11 avril 2024 à 20h
Théâtre du château, Eu
Tout public
Tarif de 12 € à 22€
Durée : 1h35

[CINÉ] LES CHARIOTS DE FEU

Le film aux quatre Oscars ! - Aux Jeux olympiques d'été de 1924 de Paris, l'Anglais Harold Abrahams, juif, doit surmonter l'antisémitisme et la barrière de classe pour pouvoir se mesurer à celui que l'on surnomme l'Écossais volant, Eric Liddell, au 100 mètres. Ce dernier, fervent pratiquant protestant presbytérien, déclare cependant forfait car ses convictions lui interdisent de courir un dimanche. À la place, Liddell est autorisé à prendre le départ du 400 mètres, un jeudi.
Film de Hugh Hudson (1981)

Mercredi 17 avril 2024 à 15h
Théâtre du Château
Gratuit
Durée : 1h59



LES TROUBADOURS DU CLASSIQUE | LA MAISON ILLUMINÉE

C'est avec un quatuor à cordes et une soprano que La Maison Illuminée nous invite à un voyage musical, poétique et sensible à travers les siècles de Purcell à Satie, de Mozart à Debussy, en passant par Tchaïkovski, Schubert ou encore Ravel. (Re)découvrez des pépites des répertoires baroques, romantiques et surtout impressionnistes - la fameuse « touche normande » d'Oswald Sallaberger - dans des arrangements rares qui sauront aussi bien satisfaire les connaisseurs que séduire les néophytes.



Vendredi 19 avril 2024 à 20h
Eglise d'Étalondes.

Samedi 20 avril 2024 à 20h
Collégiale Saint-Laurent O'Toole, Eu
Tout public
Tarif de 10 € à 17 €

MOLIÈRE - TRILOGIE COMPAGNIE LES INCOMESTIBLES

En co-réalisation avec le Théâtre des Charmes • C'est l'histoire d'une troupe d'aujourd'hui qui raconte l'histoire d'une troupe d'hier. Ce sont trois formes théâtrales qui se suivent et ne se ressemblent pas pour revisiter le parcours de Molière, façon 21e siècle.

Les mardi 21, mercredi 22 et jeudi 23 mai 2024 à 20h,
Quartier Morris, Eu
Tout public - Tarif de 6 à 13 € le spectacle
Trilogie : 26€ | Tarif réduit : 18€

MOLIÈRE : LA VOCATION (ÉPISODE 1)



Le jeune Jean-Baptiste Poquelin semble avoir un destin tout tracé : il sera tapissier du roi comme son père et son grand-père avant lui. Pourtant le jeune homme brûle d'une passion dévorante : le théâtre. Il rêve de

devenir un grand tragédien...

Mardi 21 mai 2024 à 20h
En plein air devant le Théâtre des Charmes
Tout public
Durée : 1h

MOLIÈRE : LE COMBAT (ÉPISODE 2)

Molière est à présent reconnu, les ennuis accompagnent la réussite. Tartuffe est censuré ! Molière et sa troupe répètent les «Précieuses contre-attaquent» en attendant la décision du roi. Chacune de ses pièces suscite la polémique et il doit se battre sur tous les fronts.



Mercredi 22 mai 2024 à 20h
Salle Michel Audiard
Tout public
Durée : 1h15

MOLIÈRE : L'AUTOPSIE (ÉPISODE 3)



Création à l'automne 2023
• Molière est au sommet de sa gloire. Son génie est reconnu de presque tous. Pourtant, persuadé de n'avoir rien accompli de sa vie et durant sa carrière, il meurt dans le désarroi et la solitude.

Jeudi 23 mai 2024 à 20h
Théâtre des Charmes
Tout public
Durée : 1h25

LA BOHÈME D'APRÈS PUCCINI

C'est en plein air, sur son camion-opéra, que la compagnie Mobilo-Lyricus chantera La Bohème. Il s'agit d'une adaptation, en français, de l'opéra de Puccini, et du roman Scène de la vie de Bohème d'Henri Murger. Ici, le personnage de Musette vous contera l'histoire d'amour tragique de Rodolphe, poète sans le sou, et de Mimi, grisette au cœur tendre. Aux principaux airs du chef-d'œuvre de Puccini s'ajouteront théâtre, magie et chansons, dans le style populaire de la deuxième moitié du 19e siècle.



Samedi 8 juin 2024 à 20h
Place Béthencourt à Saint-Martin-le-Gaillard
Tout public
Tarif de 10 à 17 €
Durée : 1h15

ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Créé en mai 2023, l'Office Municipal de la Culture souhaite mettre en avant, à chaque parution du bulletin municipal, deux associations et valoriser les manifestations organisées par les associations qui adhèrent. Zoom sur les Amys du Vieil Eu et la Bibliothèque.

LES AMYS DU VIEIL EU



Les Amys du vieil Eu est une association créée en 1935 avec pour but l'histoire, l'archéologie, la recherche, et les études et publications concernant la ville d'Eu et ses environs, c o m p r e n a n t notamment la région de l'ancien Comté d'Eu et du Vimeu.

Elle publie un bulletin

annuel réservé à ses adhérents contenant

des études liées à l'histoire locale ainsi que des publications plus thématiques : la dernière en date, *La Dame de pierre*, consacrée à la restauration de la collégiale Notre-Dame et Saint-Laurent.

Elle organise également des conférences et des sorties, prétexte à découvrir ou redécouvrir des lieux ou des pans d'histoire méconnus ou oubliés. Une sortie est programmée en avril dans le Pays de Bray, avec notamment la visite de l'abbatiale de Saint-Germer-de-Fly ; une autre sortie, organisée le 22 juin, aura pour thème la redécouverte des églises de Melleville et Villy-sur-Yères, de la chapelle Saint-Aquilin du Val-du-Roy L'association possède également une importante bibliothèque régionale mise à la disposition des chercheurs sur demande.

Contact : Pascal DEMOUCHEY, président

Tél. 06 86 03 91 95

Courriel : amysduvieileu@gmail.com

LA BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque, gérée par une association de bénévoles, est située dans l'ancien Hôtel-Dieu, propriété de la ville, rue des frères Anguier. Elle est subventionnée par la Mairie, ce qui lui permet de fonctionner.

Une adhésion est demandée : elle est valable 12 mois consécutifs et, par famille, une seule personne s'en acquitte, quel que soit le nombre de ses membres. Son montant s'élève à 22€ pour les Eudois et à 25€ pour les non-Eudois. Ensuite le prêt de livres est gratuit. Des achats de livres et de B.D. sont effectués chaque mois pour des lecteurs de tous âges : enfants, jeunes, ados et adultes.

La Bibliothèque propose des animations qui s'adressent à toute personne, adhérente ou non. Elles ont lieu dans ses locaux ou à l'extérieur et sont annoncées dans la presse, sur son site ou sa page Facebook.

Soirée pyjama pour les cinq à dix ans, café littéraire pour les adultes, petites expositions, escape game, heure du conte pour les élèves de primaire de la ville d'Eu, Nuits de la Lecture, tenue d'un stand au salon du livre d'Eu et à la fête de la Culture de l'OMC, participation aux Journées Européennes du Patrimoine,

La Bibliothèque est associée au Prix des Villes Sœurs et au prix Cœurs d'Ados, mis en place par le Réseau des Bibliothèques des Villes Sœurs.

Site de la bibliothèque : <https://bibliothequedeu.blogspot.com/>

Catalogue en ligne : <https://cbprouen76.com/>

Courriel : bibliotheque.eu@orange.fr



L'AGENDA

■ **Lundi 25 mars, pavillon des ministres, à 18h :** conférence organisée par les Amys du Vieil Eu - *Les épaves entre Dieppe et la Baie de Somme* par Jean-Luc Lemaire du Groupement de Recherche et d'Identification des Épaves en Manche-Est. Entrée libre et gratuite

■ **Vendredi 12 avril à 16h30,** soirée pyjama organisée par la bibliothèque pour les 5 à 10 ans - thème «Foire aux BD».

■ **Vendredi 12 avril à 20h, salle du Carrosse,** concert organisé par les Heures Musicales de la Vallée de la Bresle. Mozart, Bach, Händel...Elzbieta Stefanska au clavecin, Jean-Pierre Menuge à la flûte à bec.

■ **Dimanche 14 avril de 8h à 18h** dans les anciennes selleries, brocante du Lions Club

■ **Mercredi 17 avril,** concert à l'EHPAD par l'orchestre des petits et la chorale de l'école de musique

■ **Jeudi 18 et vendredi 19 avril à 20h au Théâtre des Charmes,** *Opéra Poussière* par le Théâtre de l'Illusion.

■ **Du vendredi 10 mai au lundi 20 mai :** Lions'Arts à la Chapelle du Collège

■ **Jeudi 16 mai, 18h, pavillon des ministres :** conférence organisée par les Amys du Vieil Eu - *La fabuleuse aventure de la villégiature Normande* par Patrick Deschard, président de l'Association Léon Mériot. Entrée libre et gratuite

■ **Samedi 18 mai à 20h au Théâtre du Château :** *Les dindons de la farce* par la C° Jehan Ango - une organisation du Lions Club

■ **18, 19 et 20 mai :** la Maîtrise de la Collégiale d'Eu organise un voyage/concert à Haan. Il reste des places. Informations au 06 30 20 65 55

■ **Samedi 1er et dimanche 2 juin à 20h :** *Knock* par les Colporteurs au Théâtre des Charmes

■ **A partir du lundi 3 juin :** préinscriptions à l'école de musique pour l'année scolaire 2024-2025

■ **Les 7- 8 - 9 juin :** vente de brioches et de rosiers au profit des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer par le Lions Club.

■ **Samedi 8 juin à 14h :** prestation de Batucada de l'école de musique en centre-ville

■ **14 et 15 juin à 20h,** atelier des Colifichets au Théâtre des Charmes

■ **Samedi 15 juin à 16h,** la Maîtrise de la Collégiale chante avec les collégiens au Pavillon des bains de Mers les bains

■ **Samedi 15 juin à 17 h :** prestation des Sound'S Up de l'école de musique à Beauchamps

■ **Samedi 22 juin :** participation de l'école de musique et de l'Harmonie Municipale à la fête de la musique

■ **29 et 30 juin à 17h,** atelier des Colibris au Théâtre des Charmes

Recherche familles d'accueil...

Les Heures Musicales de la Vallée de la Bresle recherchent des familles d'accueil pour héberger les jeunes Polonais de l'orchestre Ostinato qui effectueront une tournée entre le 1^{er} et le 9 septembre 2024. Renseignements au 06 30 49 44 29

Le château d'Eu inaugure sa saison 2024 avec une exposition

LA FAMILLE D'ORLÉANS ET LA CARICATURE

Jusqu'au 19 mai 2024, le Musée Louis-Philippe inaugure sa saison avec une exposition temporaire consacrée à la famille d'Orléans et la caricature. L'exposition présentera une trentaine de caricatures et d'objets évoquant principalement la période située entre 1830 et 1886, issus des collections du musée et d'une collection privée.

Lorsque Louis-Philippe accède au trône en 1830, il prête serment sur une Charte qui garantit notamment la liberté de la presse et de l'opinion. L'opposition républicaine va alors trouver, dans la caricature, l'occasion de pointer du doigt la politique du roi et de son gouvernement. En 1835, une loi va néanmoins, dans les faits, interdire la caricature politique.

La Révolution de 1848 chasse Louis-Philippe du trône et ce n'est qu'après 1871, et l'avènement de la IIIe République, que les caricatures se répandent à nouveau avec force, face à la menace représentée, pour les Républicains, par les royalistes. Les artistes ayant travaillé dans les années 1830/1840, tels Philipon, Daumier, Traviès ou Grandville, laissent la place à des caricaturistes comme Alfred Le Petit, natif d'Aumale.

Au-delà de la causticité et de la beauté de ces gravures, c'est l'histoire d'un des courants politiques français les plus influents du XIX^e siècle, l'orléanisme, qui sera tracée par le biais des attaques de ses plus féroces opposants.



Informations pratiques

Ouverture de 10h à 12h et de 14h à 18h. Fermeture de la billetterie à 11h30 et 17h30. Fermeture le mardi toute la journée et le vendredi matin.

Tél : 02 27 28 20 76 / 02 35 04 10 14

Courriel : chateau-musee@ville-eu.fr



Jean-Pierre BAUDET dit A. BAUDET, « Louis-Philippe maître d'école », vers 1848, lithographie représentant l'ancien roi en instituteur en Angleterre (don du Père Hervé RABEL)

diagnostic sanitaire du château

L'ARCHÉOLOGIE DU BÂTI RÉVÈLE UN PAN D'HISTOIRE MÉCONNUE DU CHÂTEAU

Après une phase active de relevés en 3 D réalisés par Art Graphique & Patrimoine au moyen d'un scanner, des sous-sols aux couvertures, en passant par les cours et les anciennes écuries et selleries, le diagnostic sanitaire du château se poursuit.

Une attention particulière a été portée en ce début d'année sur les deux plafonds peints du deuxième étage (notre photo), attribués au XVII^e siècle. La société Arcoa, spécialisée dans la conservation et la restauration des œuvres d'art, a réalisé les constats d'état, la reconnaissance des pathologies, la localisation des interventions à envisager et des prélèvements d'échantillons. Les plafonds ont été consolidés par la pose de pansements. En concertation avec la Conservation Régionale des Monuments Historiques et l'architecte, des sondages ont été pratiqués dans les combles pour mieux comprendre l'origine des désordres.

D'autres sondages ont permis de révéler des décors insoupçonnés. Dans la salle du chauffeur, pièce située au-dessous de la pièce comportant l'un des plafonds peints, le sondage destiné à vérifier si ces deux pièces ne faisaient qu'une à une époque, a mis au jour un plafond dit « à la française ». Il porte un décor peint et doré



composé de motifs végétaux, de couronne royale, de fleurs de lys et le monogramme d'Anne Marie Louise d'Orléans, dite la Grande Mademoiselle.

Ces vestiges du XVII^e siècle, de grande qualité, apportent un nouvel éclairage sur l'aménagement du pavillon nord du château à cette époque.

Les résultats du diagnostic sont attendus pour le printemps 2024 et établiront une feuille de route pour les travaux de restauration du château.

VERS UN PROJET DE RESTAURATION DE LA MISE AU TOMBEAU

Il y a 20 ans, à l'été 2004, les profondes fissures observées sur la mise au tombeau de la collégiale, engendraient sa mise sous étais et la fermeture au public de la chapelle du Saint-Sépulcre.



L'été dernier, la municipalité soumettait à la Conservation Régionale des Monuments Historiques, le projet de restauration de la mise au tombeau. Celui-ci a été reçu avec enthousiasme par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie, qui l'a inscrit dans sa programmation de travaux.



Ce projet, concerté avec l'association PHAVE (Patrimoine Historique et Artistique de la Ville d'Eu), s'inscrit dans la continuité des importants et nécessaires travaux de mise hors d'eau du monument menés entre 2019 et 2023, pour lesquels le public a montré son profond attachement. Fort de cet élan de solidarité, la ville et la PHAVE s'associent à nouveau pour mener à bien le projet de la mise au tombeau. L'étude préalable aux travaux sera conduite cette année.

Reconnue comme l'une des plus belles de Normandie, la mise au tombeau de la collégiale d'Eu (XV^e-XVI^e siècles) est aussi l'une des rares en France à avoir gardé son emplacement d'origine, dans la première chapelle rayonnante au sud. Elle apparaît comme un ensemble richement sculpté, ambitieux, un juste équilibre entre architecture, peinture et sculpture : un atout majeur du patrimoine eudois à préserver et à mettre en valeur.

Détail de l'ensemble sculptural de la mise au tombeau sécurisé depuis 20 ans

Chapelle du collège des Jésuites

ÉTUDE DE CAS SOUS SURVEILLANCE

La chapelle du Collège des Jésuites, classée en totalité au titre des monuments historiques dès les années 1840, est l'un des sujets proposés fin 2023 aux douze candidats retenus pour le concours national d'accès au corps des architectes en chef des monuments historiques.

C'est une très belle reconnaissance de l'intérêt patrimonial d'un des monuments de la ville de la part des instances du ministère de la Culture. C'est aussi l'opportunité pour la ville de disposer d'une étude complète et exhaustive (notice historique, description et relevés architecturaux, constats des désordres, proposition de restauration) sans engager de frais.

Les archives communales ont fourni, à l'architecte du patrimoine candidat, l'ensemble de l'important fonds concernant la chapelle pour l'étude historique. Les relevés sur site ont permis de dresser un constat d'état inquiétant et ont, par ailleurs, révélé des décors peints méconnus, que l'on peut vraisemblablement attribuer à la construction de la chapelle dans le premier quart du XVII^e siècle.

Cet important et minutieux travail est gage d'une vigilance accrue portée sur cet édifice qui montre des signes d'usure du temps et offre des orientations de conservation.

Peintures murales du début du XVIII^e siècle découvertes lors de l'étude



UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT À L'HORIZON 2028

La cérémonie des vœux organisée le lundi 29 janvier à l'hôpital a marqué le début d'une nouvelle ère : celle de sa reconstruction.

Directrice du Groupement Hospitalier Caux-Maritime, Valérie Billard l'a évoqué en quelques dates : « Parmi les trois projets présentés, l'un d'entre eux a été retenu la semaine dernière. Si tout se passe bien, le permis de construire sera déposé fin 2024, la première pierre sera posée début 2026, et la livraison de l'établissement devrait avoir lieu en 2028. »

Un nouveau centre hospitalier attendu par tout le personnel, notamment le **Docteur Yann Poulingue**, chef de pôle à Eu, dont le leitmotiv reste la prise en charge du patient le plus près de chez lui. « Réfléchissons dès maintenant à la médecine de demain et bâtissons un vrai projet, correspondant aux besoins des patients du territoire. »

Président du conseil de surveillance du centre hospitalier et maire de la ville d'Eu, **Michel Barbier** a rappelé que ce projet - porté par l'Etat, la Région et le Département - avait aussi pu avancer grâce à l'acquisition par la Communauté de Communes des Villes-Sœurs de terrains situés à proximité d'O2S et par l'engagement de Sébastien Jumel, « acteur de la politique de santé du territoire. »

« Ces nouveaux locaux vont offrir de meilleures conditions d'accueil et d'hébergement aux patients et résidents mais aussi de meilleures conditions de travail pour vous, professionnels, présents au quotidien à leurs côtés. »

Sébastien Jumel a pour sa part conclu la cérémonie en affichant sa satisfaction de voir « un combat difficile en passe d'être gagné. Le compte n'y est pas encore car l'hôpital, c'est d'abord des hommes et des femmes pour lesquels nous devons continuer à



nous battre. (...) Continuons aussi à nous battre pour le SMUR et pour trouver des solutions afin d'avoir la meilleure prise en charge au bon moment. »



Lors de l'assemblée annuelle de l'association des ACPG-CATM, Michel Barbier a remis la médaille de la Ville d'Eu à M. Daniel Sellier.

45 ans au service de la mémoire historique, patriotique, c'est quelque chose. 25 années passées à servir humblement la population eudoise au sein de l'assemblée municipale de 1983 à 2008 dans la fonction d'adjoint au maire.

Un beau bilan qui, à tout point de vue, mérite respect et reconnaissance.

Recensement de la population DES CHIFFRES POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Le recensement de la population s'est achevé le 17 février 2024.

A cette occasion, **Michel Barbier**, accompagné de sa première adjointe, **Claudine Briffard**, a tenu à remercier les agents recenseurs qui durant un mois, ont fait preuve de ténacité, de patience et de beaucoup de professionnalisme pour mener à bien leur mission.

Il a également remercié Christelle Ginfray, responsable du service citoyenneté et population, et Isabelle Somont, chargée de coordonner cette enquête. « Ce recensement, nous l'attendions » a rappelé Michel Barbier. « Nous en avons grand besoin pour répondre aux besoins nouveaux, pour saisir les évolutions récentes »



PLACER L'USAGER AU COEUR DE L'ACTION PUBLIQUE



Maçons, électriciens, jardiniers, aides à domicile, ATSEM... L'ensemble des services administratifs et techniques de la mairie d'Eu étaient réunis mercredi après-midi à la salle Michel Audiard pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Directrice Générale des Services, **Nathalie Paulino Curado** a renouvelé ses vœux au conseil municipal et au personnel et rappelé les orientations qui tiennent lieu de « feuille de route » à l'ensemble des agents communaux : construire la ville de demain ; dérouler le fil vert de la transition écologique, sociale et solidaire ; prendre soin de tous ; favoriser les pratiques culturelles et sportives ; placer l'utilisateur au cœur de l'action publique.

« Tout cela se construit chaque jour avec vous tous, se fera avec vous tous, chacun à vos postes et dans vos spécialités. Continuons de servir avec efficacité les administrés, participons au développement de l'attractivité de la ville, continuons d'entretenir, promouvoir le patrimoine et la culture, améliorons le cadre de vie, assurons la sécurité des administrés, aidons ceux confrontés à des problèmes de santé, d'isolement, de salubrité ».

Michel Barbier, maire, a lui aussi salué l'engagement des agents communaux. « Sans votre implication, nos projets, quels qu'ils soient, petits ou ambitieux, avec toute la volonté dont nous pouvons faire preuve, ne pourraient voir le jour. Vous êtes l'élément moteur de la collectivité, les garants de la pérennité d'un service public dû à la population. De surcroît, l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités que vous manifestez viennent souvent donner un plus qualitatif à nos réalisations.

C'est vous les travailleuses et les travailleurs de l'ombre, qui agissez dans vos bureaux, souvent incognito, pour faire fonctionner la machine administrative, avec ses arrêtés et nouveaux règlements.

C'est encore vous toutes et tous qui apportez une aide indispensable aux associations, nombreuses. Que serait leur activité sans vous ? Qu'en serait-il de l'animation sans l'investissement de tous nos services ?

Que nos 23 aides à domicile du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile soient vivement remerciées pour leurs efforts dans des conditions souvent difficiles, voire ingrates. Avec des salaires qui demeurent insuffisants au regard du travail déployé. L'État doit revoir les moyens alloués pour votre métier indispensable à nos personnes âgées ou en situation de handicap ».

Médailles et retraites

La cérémonie s'est achevée par une remise de médailles et la mise à l'honneur des tous nouveaux retraités.

Échelon argent (20 ans de services)

Carine Deperrois ; Sylvie Tavernier ; Nicolas Audelin ; Isabelle Le Canu (CCAS de Eu) ; Nadia Dhierre (CCAS de Eu) ; Christine Bouclet (CCAS de Eu) ; Sylvie Dupuy (CCAS de Eu) ; Nathalie Heuze (CCAS de Eu)

Échelon vermeil (30 ans de services)

Hervé Maillard ; Bruno François

Échelon or (35 ans de services)

Bénédicte Dingreville

Les retraités

Michelle Heuzé ; Christian Lefevre ; Patricia Carbonnier ; Murielle Lieuvrouw ; Nadia D'Hierre (CCAS) ; Betty Boscher ; Marie-Christine Bénard (CCAS) ; Christine Bouclet (CCAS) ; Marina Fortini (CCAS)

Elections européennes

CHANGEMENTS DANS LES BUREAUX DE VOTE

Les prochaines élections européennes auront le 9 juin 2024. La création de nouveaux lotissements a conduit la municipalité et le service dédié à la population et à la citoyenneté à effectuer quelques changements d'attribution de rues pour 4 bureaux de vote.

Il était nécessaire d'équilibrer le nombre d'électeurs par bureau de vote.

Certaines rues du bureau de vote n°2 (Ecole Brocéliande) vont être rattachées au bureau de vote n°5 (Salle Audiard) : rue de la Bresle, rue de la Trinité, rue Faidherbe

Certaines rues du bureau de vote n°3 (Ecole Primevère) vont être rattachées au bureau de vote n°2 (Ecole Brocéliande) : rue de Verdun, rue Pasteur, rue des Déportés, rue Rollon

La rue d'Étalondes qui dépendait jusqu'alors du bureau de vote n°4 (Ecole Mélusine) va être rattachée au bureau de vote n°3 (Ecole Primevère).

Par ailleurs, pour éviter que les cartes et la propagande électorales ne soient pas correctement distribuées, nous vous rappelons quelques règles simples :

- Inscrire vote nom de famille sur votre boîte aux lettres
- Informer le service « élection » de votre changement d'adresse soit par voie postale, par voie électronique à election@ville-eu.fr

CINQ NOUVEAUX ÉLUS

C'est en présence du maire, Michel Barbier, de Claudine Briffard, première adjointe, de Laurent Llopez, adjoint en charge des affaires scolaires, de son conseiller délégué, Jean Norbert et de l'ensemble des adjoints que s'est déroulée le 9 janvier l'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes.

Un mois après les élections organisées au sein de l'école publique Brocéliande et de l'école privée Nazareth pour remplacer « les six sortants », cinq jeunes élus ont fait leur entrée au sein du CMJ : Arthur Dufour, Martin Forestier, Léo Gricourt, Thiago Bronchart et Aron Outrebon.

« Aujourd'hui, vous formez ce Conseil Municipal des Jeunes pour avancer dans la découverte de la citoyenneté » leur a rappelé Michel Barbier en début de séance. « Au fil des réunions de travail, à venir, des sorties que vous effectuerez, vous allez créer un esprit de groupe et avancer ensemble vers des projets pour la ville. Nous serons attentifs à vos projets et essaierons de les concrétiser du mieux possible. Vous comprendrez aussi que parfois, tout n'est pas réalisable ou qu'il faut être patient et tenace. »



Symboles de leur engagement, Arthur, Martin et Léo (Thiago et Aron étaient absents) se sont vu remettre une médaille, l'écharpe de jeune conseiller municipal et le livret du jeune citoyen.

Médailles du travail

UN BIEN PRÉCIEUX QU'IL FAUT DÉFENDRE

Pour la première fois, la municipalité organisait une cérémonie mettant à l'honneur les médaillés du travail. Une douzaine de salariés ont pris part à la manifestation qui se déroulait le 20 février dans la salle du Carrosse en présence de Michel Barbier, maire, de Claudine Briffard, première adjointe, d'Isabelle Firion, conseillère déléguée et de plusieurs jeunes conseillers municipaux.

Avant de procéder à la remise des diplômes, Michel Barbier a tenu à rappeler que par ces médailles d'honneur, la République reconnaissait leur engagement, leur investissement dans le travail et leur qualités professionnelles. « Elle honore également votre apport en tant que citoyen à la collectivité. Car le travail est une valeur fondamentale, inscrite dans la Constitution et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce droit au travail est un bien précieux qu'il faut défendre. »

Dans cet esprit, Michel Barbier a formulé le vœu d'un monde « permettant à chacun de trouver sa place dans la société et de préserver sa dignité par le travail. (...) Garantir un emploi dont on pourra changer tout au long de la carrière grâce à une formation permanente, un emploi bien rémunéré s'exerçant dans des conditions de travail dignes, assurant l'égalité hommes - femmes, garantissant une protection sociale digne de ce nom, à la durée hebdomadaire réduite, un emploi que l'on pourra quitter définitivement dès 60 ans avec une pension équivalant à un salaire continué... ce sont des nécessités de notre époque que l'évolution des sciences et des techniques, les gains permanents de productivité, le niveau des richesses créées rendent possibles. »

La municipalité a souhaité ajouter aux diplômes de la médaille d'honneur du travail quelques petits cadeaux parmi lesquels une entrée pour un spectacle au Théâtre du Château d'Eu.

Ont été médaillés :

Grand Or :

Billard François
Lhotellier Hervé



Or : Mulot Christine

Vermeil / Or : Mauvieux Jean-Louis

Argent / Vermeil : Michel Catherine

Vermeil :

Buignet Emmanuel

Decaudin Agnès

Throude Emmanuel

Argent :

Boivin Kevin

Deneux Geoffrey

Lefevre Cyril-Alain

Olleville Pascal

Meublé de tourisme et chambres d'hôtes

DECLARATION OBLIGATOIRE EN MAIRIE

Vous êtes propriétaire d'un meublé de tourisme ou de chambres d'hôtes ?

Leur déclaration en mairie est obligatoire dès lors que le bien est une résidence secondaire, ou, qu'il est loué plus de 120 jours par an, dans le cas d'une résidence principale.

A ce jour, la ville d'Eu n'ayant pas délibéré pour la mise en place d'une plateforme de télédéclaration, il suffit d'adresser une déclaration simple auprès de la mairie. Un récépissé sera délivré dans un délai d'une dizaine de jours (pas d'attribution de numéro d'enregistrement).

Il n'est pas nécessaire de faire une « demande de changement d'usage » du bien destiné à une activité de logement en meublé de tourisme.

La déclaration doit être faite au moins 15 jours avant la location. par le biais du formulaire CERFA N°14004*04. Une fois le formulaire rempli, l'envoyer en recommandé avec accusé de réception ou le remettre en main propre en mairie.

LES CHAMBRES D'HÔTES

La capacité d'accueil est limitée à 5 chambres et à 15 clients en même temps.

La location d'une chambre d'hôtes comprend obligatoirement la fourniture groupée d'une nuitée (incluant la fourniture de linge de maison) et du petit-déjeuner.

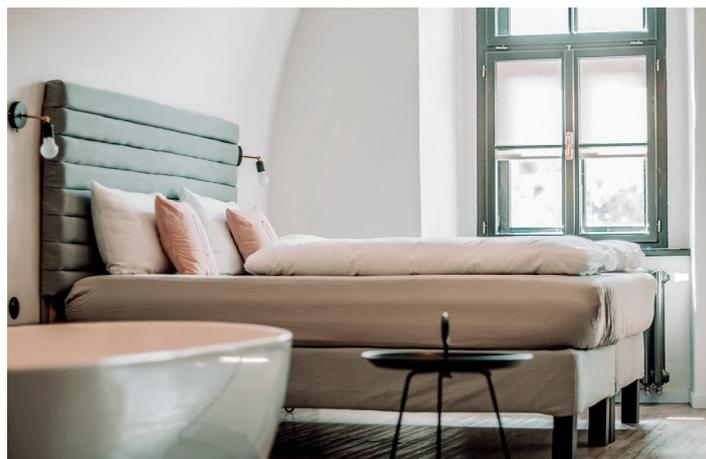
L'accueil doit être assuré par le loueur, qui habite sur les lieux.

Chaque chambre d'hôte doit donner accès à une salle d'eau et à un WC.

Elle doit être en conformité avec les réglementations en vigueur dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la salubrité (sans frais supplémentaires) qui s'appliquent aux hébergements touristiques.

Vous pouvez ajouter à la location de vos chambres d'hôtes une prestation facultative : la table d'hôtes

Cette dénomination indique que le loueur de chambres d'hôtes propose une offre de repas. La table d'hôtes n'est pas un restaurant. C'est une prestation qui vient en complément de l'hébergement, réservée aux seuls occupants des chambres d'hôtes. Le repas doit être pris à la table familiale. Il doit être constitué d'un seul



menu.

La table d'hôtes est soumise à un certain nombre de réglementations parmi lesquelles :

- L'obligation d'informer le consommateur sur les prix pratiqués (boissons comprises ou non, par exemple)
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire (approvisionnement en eau potable, hygiène des surfaces et des ustensiles, installations sanitaires pour le personnel, ...)

Pour la vente d'alcool (vin ou bière) lors des repas, l'exploitant devra être titulaire d'une licence petite restauration. La loi interdit pour une table d'hôtes de vendre des boissons alcooliques de plus de 18°. La vente de boissons sans alcool est libre

Comme pour les meublés de tourisme, la déclaration doit être faite au moins 15 jours avant la location par le biais du formulaire CERFA N°13566*03

Comme pour le meublé de tourisme, une fois le formulaire rempli, vous l'envoyez en recommandé avec accusé de réception ou vous le remettez en main propre en mairie.

Attention, tout changement concernant les informations fournies (sur le loueur, le meublé, la chambre d'hôtes, les périodes de location) doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie. Si aucune déclaration n'a été effectuée, le loueur s'expose à une contravention.

ETAT CIVIL

Naissances

BONNAY Célia le 15 janvier
LAVAL Louis le 21 décembre
QUERRIEN Melen le 11 février
RAVNI Bastien le 06 février
SPINNEWYN Camille le 16 janvier
VAIN BAZINET Kinsley le 11 janvier

Décès

Ils nous ont quittés :
BATTÉ Germaine le 13 janvier
BATTÉ Marcelle le 10 janvier
BÉZARD Jocelyne le 5 décembre
BOVIN Jacqueline le 27 décembre
CARLE Marcel le 2 janvier
DACHEVILLE Michel le 3 décembre
DELOEUIL Michel le 26 décembre
DERAMBURE Marie-José le 01 février
DESSAUX Monique le 28 décembre

DILARD Janine le 03 janvier
DUFOSSÉ Gérard le 08 février
DUMONT Jean-Pierre le 16 février
FERRAND Jeannine le 30 janvier
GAUVIN Roger le 19 décembre
GUILLOT Alain le 02 février
JOLY René le 31 janvier
LANGUERRE Michelle le 14 décembre
LAPAIRE Marie-Pierre le 15 février
LAVALLÉ Ghislaine le 14 décembre
LEBLOND Julienne le 20 décembre
LECAT Roger le 14 février
LEFEBVRE René le 12 décembre
LEGAY Françoise le 22 février
LEGROUT Colette le 20 décembre
LESGIGNON Jeannine le 10 février
MAHIEU Claude le 04 février
MARKOJA Stéphane le 09 décembre
MARLIER Roland le 18 décembre
MOULLEC Gabriel le 20 décembre
PELLÉ Anne-Marie le 22 janvier

POUILLY Germaine le 30 décembre
POUSSIER Henriette le 20 janvier
RENAULT Georges le 01 janvier
RIMBERT William le 04 février
ROBERT Francine le 08 février
ROGER Janick le 13 février
ROGUE Marie-Claude le 27 janvier
ROUX Sébastien le 15 janvier
SÉVELIN Guy le 27 janvier
TÉLÉMAQUE François le 28 décembre
TESSIER Marlène le 28 décembre
VANDENBERGHE Benoit le 28 février
VANKEMMELBEKE Aline le 29 février
VATTIER Monique le 09 février
VERDIER Claude le 09 janvier
VERDIER Guy le 14 janvier
VERMECH Alphonsine le 14 février
VIVIEN Marcelle le 01 février

LA VILLE ENSEMBLE

En raison de l'aggravation de la précarité et de la misère, depuis des mois, tous nos objectifs d'aide sociale sont inéluctablement à la hausse. Les nouvelles restrictions budgétaires, la hausse de la taxe sur l'électricité au 1^{er} février, la baisse des APL, les atteintes aux allocations chômage... ne cessent d'inquiéter nombre de salariés, de foyers modestes.

Avec un budget augmenté, notre centre communal d'action sociale (CCAS) doit donc faire encore plus et mieux.

Constitution de dossiers administratifs, soutien pour la demande de logements sociaux, prise en charge des victimes de violences intra-familiales, de personnes en difficulté, sans domicile fixe. Les besoins augmentent alors que les structures sociales demeurent insuffisantes dans la région.

Avec ses 23 aides à domicile, notre service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) maintient son activité malgré des difficultés de recrutement de personnel criantes dues à l'ingratitude des conditions de travail et à l'insuffisance des rémunérations, situation dont nous ne sommes pas responsables mais à laquelle nous essayons de pallier au mieux.

C'est indéniable : l'État doit revoir les moyens alloués à ce secteur, à ces professions indispensables appelées à se développer en raison d'attentes grandissantes.

AGIR POUR EU.X

Bilan de mi-mandat : une situation triste et préoccupante

L'ancienne municipalité, tout en subissant les premières baisses de dotations, a travaillé toute sa mandature à rétablir la situation économique de la commune alors bien mal en point.

La nouvelle municipalité a hérité de cette situation financière favorable. Pourtant aucun projet n'a été réalisé (les travaux à la collégiale ayant été engagés par la précédente équipe). Seules des opérations de fleurissement, réfection de trottoirs et autres aménagements, dans la continuité de l'ancienne municipalité ont pu être entrepris grâce aux compétences des services techniques.

Quant aux succès du marché de Noël, salon du livre et autres festivités, cela a toujours été mais aucune manifestation pour les fêtes de fin d'année, la ville était bien triste à l'approche de Noël.

Dans le champ de la culture, que nous avons toujours soutenu, nous estimons que les dépenses devraient être davantage maîtrisées.

Le commerce qui avait repris une certaine dynamique, semble s'essouffler, avec plus de boutiques vides.

L'équipe actuelle a connu de nombreuses démissions (adjoints, conseillers) qui peuvent laisser penser à un manque de cohésion.

Nous sommes inquiets sur l'état de la ville, sur la dégradation financière masquée par des ventes immobilières. Quel dépit ! Et quel avenir ?

BIEN VIVRE À EU

Le Dimanche 9 Juin les électeurs et électrices vont élire leurs 81 députés européens.

Cette élection est importante pour l'avenir des Français car il s'agit de choisir entre, d'une part, des candidats de la majorité présidentielle soutien de l'Union Européenne cette machine à broyer et à ruiner les peuples et, d'autre part, des candidats pour une Europe des Nations protectrice de la liberté des peuples.

Chaque jour l'Union Européenne crée de nouvelles normes et de nouvelles directives qui restreignent nos libertés.

Parmi ses projets liberticides citons la visite médicale pour avoir le droit de conduire un véhicule .

Un projet d'impôt européen est également à l'étude.

Ces projets seront défendus par l'équipe macroniste qui soutiendra également la politique immigrationniste de l'Union Européenne.

C'est pourquoi aucun suffrage ne doit être apporté à ces candidats.

Notre choix se portera sur la liste de Reconquête menée par Marion Maréchal ou sur la liste Rassemblement National menée par Jordan Bardella qui défendront une Europe des Nations .

Information de dernière minute: Le Président Macron veut entrer en guerre contre la Russie préparant nos armées dans son projet mortifère pour les Français.

L'OTAN, les pays Européens et une majorité de Français sont totalement opposés à ce projet fou d'entrée en guerre de la France.

VILLE D'EU DYNAMIQUE

Stéphane Accard et son équipe vous informent dans un but constructif.

Nous avons tous reçu le bilan de mi-mandat de la majorité communiste en place.

Nous aurions aimé faire une réponse sur des points précis, mais à quoi répondre ? En lisant ce bilan, chacun constatera que ce n'est que de la communication vide de réalisations concrètes !

Le maire nous parle de Démocratie locale et cite son bulletin municipal, mais qui est dupe ? Il s'agit là d'un pur outil de propagande rempli de jugements de valeurs ! Exemple : « Réponses régulières et précises aux sollicitations... » Quand ? Comment ? A qui ? c'est invérifiable ! En revanche quand des eudois se manifestent pour demander une consultation sur la vente du Collège des Jésuites la majorité ne daigne pas répondre ! Où est la démocratie locale ?

Cependant, les eudois ne manqueront pas de noter qu'un thème n'a pas été abordé : celui des Finances de la Ville ! Et c'est pour une raison bien simple, la majorité en place qui a repris la ville avec des finances saines et positives se garde bien de dire qu'elle frôle aujourd'hui le déficit ! Dans quelle situation financière catastrophique laisseront-ils la commune dans 2 ans ?

En conséquence, à mi-mandat, la majorité en place nous a démontré son absence de programme, de vision et son incapacité à gérer la commune dans le respect des Eudois !

Du côté des archives...



Histoire de rues...

Qui était Stéphane Longchamps ?

Les noms de rue sont parfois de véritables énigmes, comme par exemple à Eu, le rue aux os ou aux oues, actuellement la rue Henri Dunant. Cette rue n'a rien de commun avec les os du squelette ; d'après les historiens locaux, c'était jadis un chemin fréquenté par les oies se rendant dans les champs du voisinage...

Une rue de la ville porte le nom de Stéphane Longchamp. Qui était-il ?

C'était le petit-fils de Louis Capperon (maire de la ville d'Eu en 1804 et 1805). Il est né à Eu, au 4 rue du Maréchal Foch, en 1807. C'est au collège d'Eu qu'il commença ses études et les continua au lycée de Rouen pour les terminer à Paris d'où il revint en 1832 avec le diplôme de docteur en médecine, pour s'établir à Eu comme médecin traitant et chargé du service de l'hôpital. En 1839, il cessa d'exercer pour se consacrer aux voyages pendant une longue période au cours de laquelle il donne libre cours à ses goûts d'artiste.

En dehors de ses voyages, il partageait son temps entre les divers membres de sa famille, à Yvetot, Dieppe, et le plus souvent à Eu où il se fixa définitivement vers 1860 et où il mourut en 1892.

Stéphane Longchamp fut non seulement un médecin accueillant et charitable - il était d'ailleurs appelé «le médecin des pauvres et du château» - mais aussi un peintre, un musicien, un littérateur s'exprimant souvent en alexandrins, un historien et un savant.

Dans sa séance du 27 janvier 1893, le conseil municipal a donné son nom à une rue de la ville, perpétuant ainsi le souvenir de cet homme de bien et de talent.

Il a notamment publié :

- Annales de la ville d'Eu, essai poétique - Eu, 1876
- Fragments de la chronique familiale et plaisante de la ville d'Eu, essai poétique et satirique, Eu, 1877. D'abord publié en 1874 dans le journal La Bresle. Augmenté, modifié et réédité en 1877 à Eu par L'Avenir de la Bresle.
- L'incendie de la ville d'Eu en 1475, drame historique en cinq actes et neuf tableaux - Eu, 1881

EWS était l'onde claire en langage celtique,
EU qui lui doit le jour n'est qu'un nom aquatique.
Qu'importe à la cité ce nom tiré de l'eau,
D'un séjour de castors ce n'est pas le tableau !
Le ciel se défiant de son titre hydraulique,
Lui plaça dans le cœur l'instinct alcoolique.
Aussi, de ce bienfait connaissant tout le prix
Le commerce s'y livre aux cultes des esprits :
Eu doit se consoler de son maigre vocable
En voyant dans ses murs cet entrain admirable.
Honneur au petit nom ! Deux voyelles, c'est peu ;
Mais, l'esprit est puissant dans notre cité d'Eu.
Qu'il me souffle sa flamme et dissipe ma crainte.
Je ne possède, hélas ! qu'un style de complainte ;

Extrait des Fragments de la chronique familiale et plaisante de la ville d'Eu

Avis de recherche

La prochaine édition du Printemps des Cimetières se déroulera les 25 et 26 mai 2024.

Elle aura pour thème « Les femmes dans les cimetières ». Le service chargé de son organisation recherche des informations et des témoignages sur des femmes qui seraient enterrées dans le cimetière d'Eu et qui auraient un parcours intéressant (commerçante, résistante, peintre, etc...).

De même, si vous êtes en possession d'anciennes photos, cartes postales, coupures de journaux, gravures, dessins, textes, récits... sur la Collégiale, le cimetière, les corbillards hippomobiles, personnages inhumés, monument Russe, nous serions heureux de les faire partager et conserver ainsi une trace du passé de notre ville.

Courriel : isabelle.somont@ville-eu.fr

